

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES

Numéro SIRET : 25782564600017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MANTES COLL LOC

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : SEY

ANNEE 2020

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE

Code INSEE

SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES

78321

SEY

2020

I - INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	100,00	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	57,93	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	5,75	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE

SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES - 78 - SEY

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
73511

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 754 736,00	7 822 359,78
	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 2 932 376,22
	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	10 754 736,00	10 754 736,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 683 838,00	1 693 555,78
	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	226 692,00	75 530,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 141 444,22
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 910 530,00	1 910 530,00
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (4)	12 665 266,00	12 665 266,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 889 839,72	0,00	6 469 950,00	6 469 950,00	6 469 950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	579 600,00	0,00	557 600,00	557 600,00	557 600,00
014	Atténuations de produits	2 580 000,00	0,00	2 585 000,00	2 585 000,00	2 585 000,00
65	Autres charges de gestion courante	65 500,00	0,00	66 000,00	66 000,00	66 000,00
Total des dépenses de gestion courante		8 114 939,72	0,00	9 678 550,00	9 678 550,00	9 678 550,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	299 750,00	0,00	197 000,00	197 000,00	197 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	682 272,14		700 000,00	700 000,00	700 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 096 961,86	0,00	10 575 550,00	10 575 550,00	10 575 550,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	29 932,08		141 796,05	141 796,05	141 796,05
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	23 387,92		37 389,95	37 389,95	37 389,95
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		53 320,00		179 186,00	179 186,00	179 186,00
TOTAL		9 150 281,86	0,00	10 754 736,00	10 754 736,00	10 754 736,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

10 754 736,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 741 000,00	0,00	4 530 360,00	4 530 360,00	4 530 360,00
73	Impôts et taxes	2 600 000,00	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes de gestion courante		6 381 000,00	0,00	7 621 360,00	7 621 360,00	7 621 360,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	214 999,77	0,00	200 999,78	200 999,78	200 999,78
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 595 999,77	0,00	7 822 359,78	7 822 359,78	7 822 359,78
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 595 999,77	0,00	7 822 359,78	7 822 359,78	7 822 359,78

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

2 932 376,22

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

10 754 736,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	179 186,00
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES - 78 - SEY

ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 000,00	13 500,00	26 500,00	26 500,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées	114 000,00	114 000,00	0,00	0,00	114 000,00
21	Immobilisations corporelles	80 000,00	23 662,00	1 572 338,00	1 572 338,00	1 596 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	234 000,00	151 162,00	1 598 838,00	1 598 838,00	1 750 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			80 000,00	80 000,00	80 000,00
	Total des dépenses financières		0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	75 530,00	75 530,00	0,00	0,00	75 530,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	309 530,00	226 692,00	1 683 838,00	1 683 838,00	1 910 530,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	309 530,00	226 692,00	1 683 838,00	1 683 838,00	1 910 530,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 910 530,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 180,00	0,00	4 652,00	4 652,00	4 652,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	63 543,14	0,00	9 717,78	9 717,78	9 717,78
138	Autres		0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	68 723,14	0,00	1 514 369,78	1 514 369,78	1 514 369,78
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	75 530,00	75 530,00	0,00	0,00	75 530,00
	Total des recettes réelles d'investissement	144 253,14	75 530,00	1 514 369,78	1 514 369,78	1 589 899,78
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	29 932,08		141 796,05	141 796,05	141 796,05
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	23 387,92		37 389,95	37 389,95	37 389,95
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	53 320,00		179 186,00	179 186,00	179 186,00
	TOTAL	197 573,14	75 530,00	1 693 555,78	1 693 555,78	1 769 085,78

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

141 444,22

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 910 530,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

179 186,00

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES - 78 - SEY

ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 469 950,00		6 469 950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	557 600,00		557 600,00
014	Atténuations de produits	2 585 000,00		2 585 000,00
65	Autres charges de gestion courante	66 000,00		66 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	197 000,00	0,00	197 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	37 389,95	37 389,95
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	700 000,00		700 000,00
023	Virement à la section d'investissement		141 796,05	141 796,05
	Dépenses de fonctionnement - Total	10 575 550,00	179 186,00	10 754 736,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

10 754 736,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	40 000,00	0,00	40 000,00
204	Subventions d'équipements versés	114 000,00	0,00	114 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 596 000,00	0,00	1 596 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	5 000,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	75 530,00	0,00	75 530,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	80 000,00		80 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	1 910 530,00	0,00	1 910 530,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 910 530,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	40 000,00		40 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 530 360,00		4 530 360,00
73	Impôts et taxes	2 600 000,00		2 600 000,00
74	Dotations, subventions et participations	450 000,00		450 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	0,00	1 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	200 999,78	0,00	200 999,78
	Recettes de fonctionnement - Total	7 822 359,78	0,00	7 822 359,78

	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 932 376,22
--	------------------------------------	--------------

	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 754 736,00
--	--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 652,00	0,00	4 652,00
13	Subventions d'investissement	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		37 389,95	37 389,95
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	75 530,00	0,00	75 530,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		141 796,05	141 796,05
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 580 182,00	179 186,00	1 759 368,00

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	141 444,22
--	---	------------

	AFFECTATION AU COMPTE 1068	9 717,78
--	----------------------------	----------

	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 910 530,00
--	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	4 889 839,72	6 469 950,00	6 469 950,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén.		1 000,00	1 000,00
60611	Eau et assainissement	150,00	150,00	150,00
60612	Énergie - Électricité	8 000,00	11 000,00	11 000,00
60621	Combustibles	800,00	800,00	800,00
60622	Carburants	5 000,00	9 000,00	9 000,00
60623	Alimentation	100,00	100,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien		0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	500,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	7 000,00	7 000,00
611	Contrats de prestations de services	12 500,00	12 950,00	12 950,00
6111	Electricité - Contrats de prestations de services	105 000,00	60 000,00	60 000,00
6112	Gaz - Contrats de prestations de services	110 000,00	75 000,00	75 000,00
6113	EP - Contrats de prestations de services	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6122	Crédit-bail mobilier		0,00	0,00
6132	Locations immobilières	34 000,00	36 000,00	36 000,00
6135	Locations mobilières	8 000,00	12 000,00	12 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	200,00	200,00	200,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Matériel roulant	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6168	Autres primes d'assurance	10 000,00	12 000,00	12 000,00
617	Études et recherches	20 000,00	540 000,00	540 000,00
6182	Documentation générale et technique	600,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	10 000,00	10 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6226	Honoraires	52 727,86	100 000,00	100 000,00
6228	Divers	500 000,00	500 000,00	500 000,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	14 000,00	14 000,00	14 000,00
62361	Electricité - catalogues et imprimés	4 500,00	4 500,00	4 500,00
62362	Gaz - Catalogues et imprimés	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6237	Publications	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	27 000,00	7 000,00	7 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6256	Missions	700,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	6 000,00	7 000,00	7 000,00
6261	Frais d'affranchissement	15 000,00	17 000,00	17 000,00
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	4 000,00	4 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	81 000,00	85 000,00	85 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 000,00	6 000,00	6 000,00
62841	Electricité - Redevances pour services rendus	3 751 061,86	4 833 650,00	4 833 650,00
628781	Electricité - à d'autres organismes	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6358	Autres droits	7 000,00	7 000,00	7 000,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)		100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	579 600,00	557 600,00	557 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	300,00	300,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	1 000,00	1 000,00	1 000,00
64111	Rémunération principale	170 000,00	150 000,00	150 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	14 000,00	13 000,00	13 000,00
64118	Autres indemnités	62 000,00	50 000,00	50 000,00
64131	Rémunérations	113 000,00	123 000,00	123 000,00
64138	Autres indemnités	53 000,00	58 000,00	58 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	72 000,00	72 000,00	72 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	62 000,00	60 000,00	60 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	8 000,00	8 000,00	8 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6455	Cotisations pour assurance du personnel	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	500,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6488	Autres charges	2 300,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	2 580 000,00	2 585 000,00	2 585 000,00
73981	Electricité - Reversements, restitutions et prélèvements div	2 580 000,00	2 585 000,00	2 585 000,00
65	Autres charges de gestion courante	65 500,00	66 000,00	66 000,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels .	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6531	Indemnités	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6532	Frais de mission	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 500,00	4 000,00	4 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		8 114 939,72	9 678 550,00	9 678 550,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	299 750,00	197 000,00	197 000,00
6731	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6781	Electricité - Autres charges exceptionnelles	264 750,00	162 000,00	162 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	682 272,14	700 000,00	700 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		9 096 961,86	10 575 550,00	10 575 550,00
023	Virement à la section d'investissement	29 932,08	141 796,05	141 796,05
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	23 387,92	37 389,95	37 389,95
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	23 387,92	37 389,95	37 389,95
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		53 320,00	179 186,00	179 186,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		53 320,00	179 186,00	179 186,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 150 281,86	10 754 736,00	10 754 736,00

+	
RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 754 736,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 741 000,00	4 530 360,00	4 530 360,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	6 000,00	6 000,00	6 000,00
706881	Electricité - Autres prestations de services	3 341 000,00	4 099 360,00	4 099 360,00
706882	Gaz - Autres prestations de services	394 000,00	425 000,00	425 000,00
73	Impôts et taxes	2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
73511	Taxe sur la consommation finale d'électricité	2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
74	Dotations, subventions et participations		450 000,00	450 000,00
7472	Régions		0,00	0,00
74748	Autres communes		285 000,00	285 000,00
7478	Autres organismes		165 000,00	165 000,00
75	Autres produits de gestion courante		1 000,00	1 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante		1 000,00	1 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		6 381 000,00	7 621 360,00	7 621 360,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	214 999,77	200 999,78	200 999,78
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		9 999,78	9 999,78
7731	ELEC - Mandats annulés (exerc. antérieurs)	9 999,77	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations		11 000,00	11 000,00
77881	Electricité - Produits exceptionnels divers	205 000,00	180 000,00	180 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 595 999,77	7 822 359,78	7 822 359,78
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 595 999,77	7 822 359,78	7 822 359,78

+	
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 932 376,22
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 754 736,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	40 000,00	26 500,00	26 500,00
2051	Concessions et droits similaires		20 000,00	20 000,00
20511	Electricité Concessions et droits similaires	40 000,00	6 500,00	6 500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	114 000,00	0,00	0,00
2041482	Autres communes - Bâtiments et installations	114 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	80 000,00	1 572 338,00	1 572 338,00
21534	Réseaux d'électrification		1 500 000,00	1 500 000,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements div	30 000,00	26 338,00	26 338,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	31 000,00	31 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	15 000,00	10 000,00	10 000,00
2184	Mobilier	15 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		234 000,00	1 598 838,00	1 598 838,00
27	Autres immobilisations financières		5 000,00	5 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés		5 000,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		80 000,00	80 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		80 000,00	80 000,00
Total des dépenses financières			85 000,00	85 000,00
458101	Opé. pour compte de tiers n° 01 (6)	7 800,00	0,00	0,00
458102	Opé. pour compte de tiers n° 02 (6)	3 120,00	0,00	0,00
458103	Opé. pour compte de tiers n° 03 (6)	8 580,00	0,00	0,00
458104	Opé. pour compte de tiers n° 04 (6)	8 060,00	0,00	0,00
458105	Opé. pour compte de tiers n° 05 (6)	2 990,00	0,00	0,00
458106	Opé. pour compte de tiers n° 06 (6)	2 990,00	0,00	0,00
458107	Opé. pour compte de tiers n° 07 (6)	7 800,00	0,00	0,00
458108	Opé. pour compte de tiers n° 08 (6)	7 800,00	0,00	0,00
458109	Opé. pour compte de tiers n° 09 (6)	7 800,00	0,00	0,00
458110	Opé. pour compte de tiers n° 10 (6)	7 800,00	0,00	0,00
458111	Opé. pour compte de tiers n° 11 (6)	2 990,00	0,00	0,00
458112	Opé. pour compte de tiers n° 12 (6)	7 800,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		75 530,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		309 530,00	1 683 838,00	1 683 838,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		309 530,00	1 683 838,00	1 683 838,00

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

226 692,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 910 530,00

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

Budget
2020

SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES - 78 - SEY

ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	68 723,14	14 369,78	14 369,78
10222	F.C.T.V.A.	5 180,00	4 652,00	4 652,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	63 543,14	9 717,78	9 717,78
138	Autres subventions d'investissement non transférables		1 500 000,00	1 500 000,00
1384	Communes		900 000,00	900 000,00
1388	Autres		600 000,00	600 000,00
Total des recettes financières		68 723,14	1 514 369,78	1 514 369,78
458201	Opé. pour compte de tiers n° 01 (5)	7 800,00	0,00	0,00
458202	Opé. pour compte de tiers n° 02 (5)	3 120,00	0,00	0,00
458203	Opé. pour compte de tiers n° 03 (5)	8 580,00	0,00	0,00
458204	Opé. pour compte de tiers n° 04 (5)	8 060,00	0,00	0,00
458205	Opé. pour compte de tiers n° 05 (5)	2 990,00	0,00	0,00
458206	Opé. pour compte de tiers n° 06 (5)	2 990,00	0,00	0,00
458207	Opé. pour compte de tiers n° 07 (5)	7 800,00	0,00	0,00
458208	Opé. pour compte de tiers n° 08 (5)	7 800,00	0,00	0,00
458209	Opé. pour compte de tiers n° 09 (5)	7 800,00	0,00	0,00
458210	Opé. pour compte de tiers n° 10 (5)	7 800,00	0,00	0,00
458211	Opé. pour compte de tiers n° 11 (5)	2 990,00	0,00	0,00
458212	Opé. pour compte de tiers n° 12 (5)	7 800,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		75 530,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		144 253,14	1 514 369,78	1 514 369,78
021	Virement de la section de fonctionnement	29 932,08	141 796,05	141 796,05
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	23 387,92	37 389,95	37 389,95
28051	Concessions et droits similaires	9 759,00	14 655,47	14 655,47
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	637,43	1 904,93	1 904,93
28182	Matériel de transport	6 445,75	9 541,86	9 541,86
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 308,74	9 004,39	9 004,39
28184	Mobilier	1 237,00	2 283,30	2 283,30
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		53 320,00	179 186,00	179 186,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		53 320,00	179 186,00	179 186,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		197 573,14	1 693 555,78	1 693 555,78

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES - 78 - SEY

ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE/20

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

RESTES A REALISER 2019 (10)	75 530,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	141 444,22
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 910 530,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE

SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES - 78 - SEY

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	1 683 838,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 683 838,00
Equipements municipaux (2)		1 598 838,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 598 838,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	1 683 838,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 683 838,00
RAR N-1 et reports	0,00	226 692,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	226 692,00
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	1 910 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 910 530,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	9 717,78	1 683 838,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 693 555,78
RAR N-1 et reports	141 444,22	75 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	216 974,22
Total cumulé recettes d'investissement	151 162,00	1 759 368,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 910 530,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0,00	10 754 736,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 754 736,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	10 754 736,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 754 736,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	7 822 359,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 822 359,78
RAR N-1 et reports	2 932 376,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 932 376,22
Total cumulé recettes de fonctionnement	2 932 376,22	7 822 359,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 754 736,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs, leurs écoles maternelles et les services à activité unique éligibles en élargissement de budget annexé (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10), dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau de plus de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements de leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'établissements (articles L.5211-36 et R.5211-14 + L.5711-2 ou CCCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Archivé en préfecture le 18/03/2020
 Révisé le 18/03/2020
 ID: 078-257825646-20200303-D20200138-DE



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0,00	1 910 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 910 530,00
Dépenses réelles		0,00	1 910 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 910 530,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
20511	Electricité Concessions et droits similaires	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
2054	Subventions d'équipement versées	0,00	114 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 000,00
2041482	Autres communes - Bâtiments et installations	0,00	114 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 595 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 595 000,00
21504	Réseaux d'électrification	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
2184	Mobilier	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Opérations pour compte de tiers													
458101	BORNE BEYNES CENTRE CULTUREL	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458101	BORNE BEYNES CENTRE CULTUREL	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458102	BORNE BOUGIVAL PARKING BOUZEMONT	0,00	3 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00
458102	BORNE BOUGIVAL PARKING BOUZEMONT	0,00	3 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00
458103	BORNE COIGNIERES PARKING GARE	0,00	8 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 580,00
458103	BORNE COIGNIERES PARKING GARE	0,00	8 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 580,00
458104	BORNE HOUILLES PLACE DU 14 JUILLET	0,00	8 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 060,00
458104	BORNE HOUILLES PLACE DU 14 JUILLET	0,00	8 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 060,00
458105	BORNE LE PORT MARLY PARKING CIMETIERE	0,00	2 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 990,00
458105	BORNE LE PORT MARLY PARKING CIMETIERE	0,00	2 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 990,00
458106	BORNE LE PORT MARLY RUE DE PARIS	0,00	2 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 990,00
458106	BORNE LE PORT MARLY RUE DE PARIS	0,00	2 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 990,00

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Recu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le 18/03/2020
ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
458107	BORNE MAUREPAS PARKING MAIRIE	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458107	BORNE MAUREPAS PARKING MAIRIE	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458108	BORNE NEAUPHLE LE CHATEAU PARKING DU VIEUX	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458108	BORNE NEAUPHLE LE CHATEAU PARKING DU VIEUX	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458109	BORNE PLAISIR MAIRIE	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458109	BORNE PLAISIR MAIRIE	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458110	BORNE PLAISIR PALAIS DES SPORTS	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458110	BORNE PLAISIR PALAIS DES SPORTS	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458111	BORNE SEPTEUIL PARKING MAIRIE	0,00	2 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 990,00
458111	BORNE SEPTEUIL PARKING MAIRIE	0,00	2 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 990,00
458112	BORNE THOIRY PARKING MARE AGRAD	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458112	BORNE THOIRY PARKING MARE AGRAD	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00

RECETTES

Total recettes d'investissement		151 162,00	1 759 368,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 910 530,00
Recettes réelles		151 162,00	1 580 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 731 344,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	141 444,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 444,22
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	141 444,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 444,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 717,78	4 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 369,78
10222	F.C.T.V.A.	0,00	4 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 652,00
1050	Excédents de fonctionnement capitalisés	9 717,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 717,78
13	Subventions d'investissement	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
1324	Communes	0,00	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00
1328	Autres	0,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	75 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 530,00
458201	BORNE BEYNES CENTRE CULTUREL	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458201	BORNE BEYNES CENTRE CULTUREL	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458202	BORNE BOUGIVAL PARKING BOUZEMONT	0,00	3 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00
458202	BORNE BOUGIVAL PARKING BOUZEMONT	0,00	3 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00
458203	BORNE COIGNIERES PARKING GARE	0,00	8 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 580,00
458203	BORNE COIGNIERES PARKING GARE	0,00	8 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 580,00
458204	BORNE HOUILLES PLACE DU 14 JUILLET	0,00	8 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 060,00
458204	BORNE HOUILLES PLACE DU 14 JUILLET	0,00	8 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 060,00



IV - ANNEXES

IV
A1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
458205	BORNE LE PORT MARLY PARKING CIMETIERE	0,00	2 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 990,00
458205	BORNE LE PORT MARLY PARKING CIMETIERE	0,00	2 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 990,00
458206	BORNE LE PORT MARLY RUE DE PARIS	0,00	2 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 990,00
458206	BORNE LE PORT MARLY RUE DE PARIS	0,00	2 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 990,00
458207	BORNE MAUREPAS PARKING MAIRIE	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458207	BORNE MAUREPAS PARKING MAIRIE	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458208	BORNE NEAUPHLE LE CHATEAU PARKING DU VIEUX	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458208	BORNE NEAUPHLE LE CHATEAU PARKING DU VIEUX	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458209	BORNE PLAISIR MAIRIE	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458209	BORNE PLAISIR MAIRIE	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458210	BORNE PLAISIR PALAIS DES SPORTS	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458210	BORNE PLAISIR PALAIS DES SPORTS	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458211	BORNE SEPTEUIL PARKING MAIRIE	0,00	2 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 990,00
458211	BORNE SEPTEUIL PARKING MAIRIE	0,00	2 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 990,00
458212	BORNE THOIRY PARKING MARE AGRAD	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
458212	BORNE THOIRY PARKING MARE AGRAD	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
Recettes d'ordre													
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	179 186,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 186,00
022	Virement de la section de fonctionnement	0,00	141 796,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 796,05
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	37 389,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 389,95
20551	Concessions et droits similaires	0,00	14 655,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 655,47
20551	Concessions et droits similaires	0,00	14 655,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 655,47
20571	Installations générales, agencements et aménagements	0,00	1 904,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 904,93
20571	Installations générales, agencements et aménagements	0,00	1 904,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 904,93
20582	Matériel de transport	0,00	9 541,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 541,86
20582	Matériel de transport	0,00	9 541,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 541,86
20593	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	9 004,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 004,39
20593	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	9 004,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 004,39
20584	Mobilier	0,00	2 283,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 283,30
20584	Mobilier	0,00	2 283,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 283,30

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement	0,00	10 754 736,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 754 736,00
Dépenses réelles	0,00	10 575 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 575 550,00
011 Charges à caractère général	0,00	6 469 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 469 950,00
6042 Achats prestations de services (autres que terrains à am	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

IV - ANNEXES


IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse	5 Interventions sociales et santé	5 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
60611	Eau et assainissement	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
60612	Energie - Electricité	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
60621	Combustibles	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
60622	Carburants	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
60623	Alimentation	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
60626	Fournitures de travail	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	12 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 950,00
6111	Electricité - Contrats de prestations de services	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6112	Gaz - Contrats de prestations de services	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
6113	EP - Contrats de prestations de services	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
612	Crédit-bail mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6122	Locations immobilières	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
6125	Locations mobilières	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
61221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
61222	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
61551	Maintenance routière	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6156	Maintenance	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
6163	Autres primes d'assurance	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	540 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6226	Honoraires	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
6228	Divers	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
6231	annonces et insertions	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
62361	Electricité - catalogues et imprimés	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
62362	Gaz - Catalogues et imprimés	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6237	Publications	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6238	Divers	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6256	Missions	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6257	Réceptions	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00

Envoyé en préfecture le 18/03/2020
 Recu en préfecture le 18/03/2020
 Affiché le
 ID : 078-257625646-20200303-D202013B-DE



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
62811	Frais d'affranchissement	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
6282	Frais de télécommunications	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
62841	Electricité - Redevances pour services rendus	0,00	4 833 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 833 650,00
628781	Electricité - à d'autres organismes	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6358	Autres droits	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	557 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	557 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
64111	Rémunération principale	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
64116	Autres indemnités	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
64131	Rémunérations	0,00	123 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 000,00
64138	Autres indemnités	0,00	58 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00
6431	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	0,00	72 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00
6452	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6433	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	2 585 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 585 000,00
73981	Electricité - Reversements, restitutions et prélèvements	0,00	2 585 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 585 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
651	Autres charges de gestion courante	0,00	66 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciel	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6531	Indemnités	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
6532	Frais de mission	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

ID 12078-257825644-20200303-D2020138-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
67	Charges exceptionnelles	0,00	197 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 000,00
6731	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6781	Electricité - Autres charges exceptionnelles	0,00	162 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 000,00
	Dépenses d'ordre	0,00	179 186,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 186,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	141 796,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 796,05
533	Virement à la section d'investissement	0,00	141 796,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 796,05
642	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	37 389,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 389,95
5511	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore	0,00	37 389,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 389,95

RECETTES

	Total recettes de fonctionnement	2 932 376,22	7 822 359,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 754 736,00
	Recettes réelles	2 932 376,22	7 822 359,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 754 736,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 932 376,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 932 376,22
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 932 376,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 932 376,22
013	Atténuations de charges	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
E419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	4 530 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 530 360,00
70389	Autres redevances et recettes diverses	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
706881	Electricité - Autres prestations de services	0,00	4 099 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 099 360,00
706892	Gaz - Autres prestations de services	0,00	425 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	425 000,00
72	Impôts et taxes	0,00	2 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600 000,00
73511	Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	2 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600 000,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Autres collectivités	0,00	285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285 000,00
7478	Autres organismes	0,00	165 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7560	Autres produits divers de gestion courante	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	200 999,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 999,78
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	9 999,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 999,78
7731	ELEC -Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Bellevue

ID 0779257825646-20200303-D202013B-DE

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
776A1	Electricité - Produits exceptionnels divers	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	10 754 736,00	10 754 736,00
Dépenses de l'exercice	0,00	10 754 736,00	10 754 736,00
Dépenses à caractère général	0,00	6 469 950,00	6 469 950,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	587 600,00	587 600,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 585 000,00	2 585 000,00
014 Atténuations de produits	0,00	700 000,00	700 000,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	141 796,05	141 796,05
023 Virement à la section d'investissement	0,00	37 389,95	37 389,95
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	66 000,00	66 000,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	197 000,00	197 000,00
67 Charges exceptionnelles	0,00		
RECETTES TOTALES (2)	2 932 376,22	7 822 359,78	10 754 736,00
Recettes de l'exercice	0,00	7 822 359,78	7 822 359,78
013 Atténuations de charges	0,00	40 000,00	40 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	4 530 360,00	4 530 360,00
73 Impôts et taxes	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	450 000,00	450 000,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	1 000,00	1 000,00
77 Produits exceptionnels	0,00	200 999,78	200 999,78
Restes à réaliser - reports	2 932 376,22	0,00	2 932 376,22
00Z Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf)	2 932 376,22	0,00	2 932 376,22

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

A1.1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

	Sous-fonction 02	
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	10 690 736,00	64 000,00
Dépenses de l'exercice	10 690 736,00	64 000,00
011 Charges à caractère général	6 469 950,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	557 600,00	0,00
014 Atténuations de produits	2 585 000,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	700 000,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	141 796,04	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 389,95	0,00
65 Autres charges de gestion courante	2 000,00	64 000,00
67 Charges exceptionnelles	197 000,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	7 822 359,78	0,00
Recettes de l'exercice	7 822 359,78	0,00
013 Atténuations de charges	40 000,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et assimilés	4 530 360,00	0,00
73 Impôts et taxes	2 600 000,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	450 000,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	1 000,00	0,00
77 Produits exceptionnels	200 999,78	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	02		Total
	01 Opérations non ventilables	Administration générale	
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	1 910 530,00	1 910 530,00
Dépenses de l'exercice	0,00	1 683 838,00	1 683 838,00
Non individualisées en opérations	0,00	1 683 838,00	1 683 838,00
020 Dépenses imprévues (Investissement)	0,00	80 000,00	80 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	26 500,00	26 500,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	1 572 338,00	1 572 338,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	5 000,00	5 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	226 692,00	226 692,00
Non individualisées en opérations	0,00	226 692,00	226 692,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	13 500,00	13 500,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	114 000,00	114 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	23 662,00	23 662,00
458101 BORNE BEYNES CENTRE CULTUR	0,00	7 800,00	7 800,00
458102 BORNE BOUGIVAL PARKING BOUZ	0,00	3 120,00	3 120,00
458103 BORNE COIGNIERES PARKING GA	0,00	8 580,00	8 580,00
458104 BORNE HOUILLES PLACE DU 14 J	0,00	8 060,00	8 060,00
458105 BORNE LE PORT MARLY PARKING	0,00	2 990,00	2 990,00
458106 BORNE LE PORT MARLY RUE DE F	0,00	2 990,00	2 990,00
458107 BORNE MAUREPAS PARKING MAIRI	0,00	7 800,00	7 800,00
458108 BORNE NEAUPHLE LE CHATEAU F	0,00	7 800,00	7 800,00
458109 BORNE PLAISIR MAIRIE	0,00	7 800,00	7 800,00
458110 BORNE PLAISIR PALAIS DES SPOF	0,00	7 800,00	7 800,00
458111 BORNE SEPTEUIL PARKING MAIRII	0,00	2 990,00	2 990,00
458112 BORNE THOIRY PARKING MARE AI	0,00	7 800,00	7 800,00
RECETTES TOTALES (2)	151 162,00	1 759 368,00	1 910 530,00
Recettes de l'exercice	9 717,78	1 683 838,00	1 693 555,78
Non affectées aux opérations	9 717,78	1 683 838,00	1 693 555,78
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	141 796,05	141 796,05
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	37 389,95	37 389,95
10 Dotations, fonds divers et réserves	9 717,78	4 652,00	14 369,78
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
Restes à réaliser - reports	141 444,22	75 530,00	216 974,22

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
Non affectées aux opérations	141 444,22	75 530,00	216 974,22
001 Solde d'exécution de la section d'investis	141 444,22	0,00	141 444,22
458201 BORNE BEYNES CENTRE CULTUR	0,00	7 800,00	7 800,00
458202 BORNE BOUGIVAL PARKING BOU	0,00	3 120,00	3 120,00
458203 BORNE COIGNIERES PARKING GA	0,00	8 580,00	8 580,00
458204 BORNE HOUILLES PLACE DU 14 J	0,00	8 060,00	8 060,00
458205 BORNE LE PORT MARLY PARKING	0,00	2 990,00	2 990,00
458206 BORNE LE PORT MARLY RUE DE F	0,00	2 990,00	2 990,00
458207 BORNE MAUREPAS PARKING MAIF	0,00	7 800,00	7 800,00
458208 BORNE NEAUPHLE LE CHATEAU F	0,00	7 800,00	7 800,00
458209 BORNE PLAISIR MAIRIE	0,00	7 800,00	7 800,00
458210 BORNE PLAISIR PALAIS DES SPOI	0,00	7 800,00	7 800,00
458211 BORNE SEPTEUIL PARKING MAIRI	0,00	2 990,00	2 990,00
458212 BORNE THOIRY PARKING MARE A	0,00	7 800,00	7 800,00

Sous-fonction 02

	020 Administration générale de la
DEPENSES TOTALES (2)	1 910 530,00
Dépenses de l'exercice	1 683 838,00
Non individualisées en opérations	1 683 838,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	80 000,00
20 Immobilisations incorporelles	26 500,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 572 338,00
27 Autres immobilisations financières	5 000,00
Restes à réaliser - reports	226 692,00
Non individualisées en opérations	226 692,00
20 Immobilisations incorporelles	13 500,00
204 Subventions d'équipement versées	114 000,00
21 Immobilisations corporelles	23 662,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-3-4-A14

2

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

Sous-fonction 02		
020		
Administration générale de la		
458101	BORNE BEYNES CENTRE CULTUR	7 800,00
458102	BORNE BOUGIVAL PARKING BOUZ	3 120,00
458103	BORNE COIGNIERES PARKING GA	8 580,00
458104	BORNE HOUILLES PLACE DU 14 JI	8 060,00
458105	BORNE LE PORT MARLY PARKING	2 990,00
458106	BORNE LE PORT MARLY RUE DE F	2 990,00
458107	BORNE MAUREPAS PARKING MAIR	7 800,00
458108	BORNE NEAUPHLE LE CHATEAU F	7 800,00
458109	BORNE PLAISIR MAIRIE	7 800,00
458110	BORNE PLAISIR PALAIS DES SPO	7 800,00
458111	BORNE SEPTEUIL PARKING MAIRI	2 990,00
458112	BORNE THOIRY PARKING MARE AI	7 800,00
	RECETTES TOTALES (2)	1 759 368,00
	Recettes de l'exercice	1 683 838,00
	Non affectées aux opérations	1 683 838,00
021	Virement de la section de fonctionnem	141 796,05
040	Opérations d'ordre de transfert entre sec	37 389,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 652,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	1 500 000,00
	Restes à réaliser - reports	75 530,00
	Non affectées aux opérations	75 530,00
001	Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
458201	BORNE BEYNES CENTRE CULTUR	7 800,00
458202	BORNE BOUGIVAL PARKING BOUZ	3 120,00
458203	BORNE COIGNIERES PARKING GA	8 580,00
458204	BORNE HOUILLES PLACE DU 14 JI	8 060,00
458205	BORNE LE PORT MARLY PARKING	2 990,00
458206	BORNE LE PORT MARLY RUE DE F	2 990,00
458207	BORNE MAUREPAS PARKING MAIR	7 800,00
458208	BORNE NEAUPHLE LE CHATEAU F	7 800,00
458209	BORNE PLAISIR MAIRIE	7 800,00
458210	BORNE PLAISIR PALAIS DES SPO	7 800,00
458211	BORNE SEPTEUIL PARKING MAIRI	2 990,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

Sous-fonction 02	
020	
Administration générale de la	
458212 BORNE THOIRY PARKING MAREAU	7 800,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

Reçu
Favorit

SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES - 78 - SEY

ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE

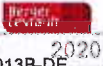
IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Immobilisations corporelles	3	26/03/2004
Linéaire	immobilisations corporelles	5	21/11/2005
Linéaire	immobilisations incorporelles	5	29/03/2012

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID.: 078-257825646-20200303-D202013B-DE

SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES - 78 - SEY

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE 20

SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES - 78 - SEY

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		80 000,00	80 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		80 000,00	80 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	80 000,00	80 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	80 000,00	80 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	80 000,00	226 692,00	D001 0,00	306 692,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE

SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES - 78 - SEY

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 683 838,00	1 683 838,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 504 652,00	1 504 652,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	4 652,00	4 652,00
138	Subventions d'investissement	1 500 000,00	1 500 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		179 186,00	179 186,00
28051	Concessions et droits similaires	14 655,47	14 655,47
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	1 904,93	1 904,93
28182	Matériel de transport	9 541,86	9 541,86
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	9 004,39	9 004,39
28184	Mobilier	2 283,30	2 283,30
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	141 796,05	141 796,05

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 683 838,00	75 530,00	141 444,22	9 717,78	1 910 530,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	306 692,00
Ressources propres disponibles	1 910 530,00
Solde	+ 1 603 838,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE

SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES - 78 - SEY

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : BORNE BEYNES CENTRE CULTUREL	Date de la délibération : 07/03/2017			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
458101	Dépenses nouvelles (5)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
	Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
	Dépenses nettes (a-c)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
	RECETTES (b)				
458201	Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	-0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

A9

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45802	Intitulé de l'opération : BORNE BOUGIVAL PARKING BOUZEMONT		Date de la délibération : 07/03/2017	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
458102 Dépenses nouvelles (5)	0,00	3 120,00	0,00	3 120,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	3 120,00	0,00	3 120,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)	0,00	3 120,00	0,00	3 120,00
	0,00	3 120,00	0,00	3 120,00
RECETTES (b)				
458202 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	3 120,00	0,00	3 120,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	3 120,00	0,00	3 120,00
Recettes nettes (b-d)	0,00	3 120,00	0,00	3 120,00

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

A9

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)

N° opération : 45803	Intitulé de l'opération : BORNE COIGNIERES PARKING GARE	Date de la délibération : 07/03/2017			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	8 580,00	0,00	8 580,00
458103 Dépenses nouvelles (5)		0,00	8 580,00	0,00	8 580,00
Annulations sur dépenses (c)(6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)		0,00	8 580,00	0,00	8 580,00
	RECETTES (b)	0,00	8 580,00	0,00	8 580,00
458203 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		0,00	8 580,00	0,00	8 580,00
Annulations sur recettes (d)(6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)		0,00	8 580,00	0,00	8 580,00



(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)

N° opération : 45804	Intitulé de l'opération : BORNE HOUILLES PLACE DU 14 JUILLET	Date de la délibération : 07/03/2017		
			Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)			
458104	Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	8 060,00
	Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	8 060,00
	Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	8 060,00
	RECETTES (b)			
458204	Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	8 060,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	8 060,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45805	Intitulé de l'opération : BORNE LE PORT MARLY PARKING CIMETIERE			Date de la délibération : 07/03/2017
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
458105 Dépenses nouvelles (5)	0,00	2 990,00	0,00	2 990,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	2 990,00	0,00	2 990,00
Dépenses nettes (a-c)	0,00	2 990,00	0,00	2 990,00
RECETTES (b)				
458205 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	2 990,00	0,00	2 990,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	0,00	2 990,00	0,00	2 990,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45806	Intitulé de l'opération : BORNE LE PORT MARLY RUE DE PARIS	Date de la délibération : 07/03/2017			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
458106	Dépenses nouvelles (5)	0,00	2 990,00	0,00	2 990,00
	Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	2 990,00	0,00	2 990,00
	Dépenses nettes (a-c)	0,00	2 990,00	0,00	2 990,00
	RECETTES (b)				
458206	Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	2 990,00	0,00	2 990,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	0,00	2 990,00	0,00	2 990,00

Envoyé en préfecture le 18/03/2020
 Reçu en préfecture le 18/03/2020
 Affiché le 
 ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)

N° opération : 45807	Intitulé de l'opération : BORNE MAUREPAS PARKING MAIRIE	Date de la délibération : 07/03/2017	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)		7 800,00	0,00	7 800,00
458107	Dépenses nouvelles (5)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
	Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a-c)		7 800,00	0,00	7 800,00
	RECETTES (b)		7 800,00	0,00	7 800,00
458207	Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)		7 800,00	0,00	7 800,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45808	Intitulé de l'opération : BORNE NEAUPHLE LE CHATEAU PARKING DU VIEUX MOULIN	Date de la délibération : 07/03/2017		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
458108 Dépenses nouvelles (5)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)				
	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
RECETTES (b)				
458208 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)				
	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE


- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES - 78 - SEY	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45809	Intitulé de l'opération : BORNE PLAISIR MAIRIE			Date de la délibération : 07/03/2017	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
458109 Dépenses nouvelles (b)	0,00	7 800,00	0,00		7 800,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	7 800,00	0,00		7 800,00
	0,00	0,00	0,00		0,00
Dépenses nettes (a-c)	0,00	7 800,00	0,00		7 800,00
RECETTES (b)					
458209 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	7 800,00	0,00		7 800,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00		0,00
	0,00	7 800,00	0,00		7 800,00
Recettes nettes (b-d)	0,00	7 800,00	0,00		7 800,00

Envoyé en préfecture le 18/03/2020
 Reçu en préfecture le 18/03/2020
 Affiché le 
 ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

IV

A9

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45810	Intitulé de l'opération : BORNE PLAISIR PALAIS DES SPORTS	Date de la délibération : 07/03/2017		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
458110 Dépenses nouvelles (5)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
Dépenses nettes (a-c)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
RECETTES (b)				
458210 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
Recettes nettes (b-d)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45811	Intitulé de l'opération : BORNE SEPTEUIL PARKING MAIRIE	Date de la délibération : 07/03/2017	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)		
DEPENSES (a)				
458111 Dépenses nouvelles (5)	0,00	2 990,00	0,00	2 990,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	2 990,00	0,00	2 990,00
Dépenses nettes (a-c)	0,00	2 990,00	0,00	2 990,00
RECETTES (b)				
458211 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	2 990,00	0,00	2 990,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	0,00	2 990,00	0,00	2 990,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45812	Intitulé de l'opération : BORNE THOIRY PARKING MARE AGRAD	Date de la délibération : 07/03/2017			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
458112	Dépenses nouvelles (5)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
	Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a-c)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
	RECETTES (b)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
458212	Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

Relevé
2020

SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES - 78 - SEY

ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES - 78 - SEY	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	IV
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE 20

SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES - 78 - SEY

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dettes en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE 5120

SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES - 78 - SEY

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE-020

SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES - 78 - SEY

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4	0	4	3	1	4
Attaché principal	A	2	0	2	1	0	1
Responsable juridique et partenarial	A	0	0	0	0	1	1
Adjoint administratif de 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		4	0	4	2	2	4
Directeur du SEY	A	0	0	0	0	1	1
Ingénieur en chef de classe normale	A	2	0	2	1	0	1
Ingénieur principal	A	0	0	0	0	0	0
Technicien principal	B	2	0	2	1	0	1
Technicien VRD et réseaux divers	B	0	0	0	0	1	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		8	0	8	5	3	8

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/JN7/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6/12).

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE



IV - ANNEXES

IV

C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	NATURE du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)				161 745,00		
Responsable juridique et partenarial	A	ADM		36 547,00	Art 3	CDI
Directeur du SEY	A	TECH		78 676,00	Art 3-3 2°	CDD
Technicien VRD et réseaux divers	B	TECH		46 522,00	Art 3-3 1°	CDD
TOTAL GENERAL				161 745,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoire proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets,

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-3, 3-3-3-38 et 47 de la loi n°94-53 du 26 Janvier 1994, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

Bretel
Levaut

ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (2)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				
01/01/2002	FNCCR	FNCCR		35 000,00
01/01/2016	ALEC SQY	ALEC SQY	Association	2 000,00
01/01/2016	ENERGIES SOLIDAIRES	ENERGIES SOLIDAIRES	Association	2 000,00
17/03/2016	SEINERGY LAB	SEINERGY LAB	Association	4 800,00
01/07/2017	AMORCE	AMORCE	Association	2 500,00
01/02/2018	YCID	YCID	Association	1 000,00
01/10/2019	SYNCOM	SYNCOM	Association	35 000,00

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le



SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES - 78 - SEY

ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE020

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

Service
Levraut

SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES - 78 - SEY

ID : 078-257825646-20200303-D202013B-DE

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président,
A Jouars-Pontchartrain, le 03/03/2020
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 155
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 11
VOTES : Pour : 11
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
A Jouars-Pontchartrain, le 03/03/2020

Date de convocation : 28/02/2020

Les membres du Comité syndical,

A collection of approximately 15 handwritten signatures in blue ink, arranged in a loose grid. The signatures vary in style, some being more legible than others. Some signatures appear to be repeated or very similar, such as 'Jouars' and 'Jouars'.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 18/03/2020, et de la publication le 18/03/2020

A Jouars-Ponchartrain, le 18/03/2020,